

REDICTION : ROUBAIX, rue de la Concordie, 7 (près la place de la Trétoire).
TOURCOING, rue Verly, 10
Bureau administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille
PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing (deux mois) 4 fr. 50. — Un an : 10 fr.
Nord et départements limitrophes (deux mois) 5 francs. — Un an : 10 francs

LE QUOTIDIEN DE ROUBAIX-TOURCOING Journal Republicain Quotidien

DES ANNONCES :
ANNONCES : 0 fr. 25 la ligne
PAGES INVERS : 0 fr. 25 la ligne
LOCALS : 1 fr.
TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 001 | A TOURCOING : N° 1020
A LILLE : N° 97

LA GUERRE CIVILE DANS LE MIDI

M. Clémenceau expose les faits LA CHAMBRE APPROUVE SES ACTES PAR CENT VOIX DE MAJORITÉ

La préfecture de Perpignan incendiée. — Le 17<sup>e</sup> d'Infanterie, sans Officiers, regagne Béziers avec armes et munitions après avoir pillé une poudrière

Par 227 voix contre 229 la Chambre a voté l'ordre du jour de confiance au ministre. Nous l'avons félicité. L'heure était grave ; jamais depuis la Commune le Parlement ne s'était trouvé en présence d'une situation plus agoussante. Tandis que la révolution grandit sur un point de territoire, qu'on pillait, qu'on brûlait les monuments publics, qu'on assassinait les agents, qu'on lapidait les soldats et les gendarmes — quelques jours à l'arrière-plan — tandis que poussés par un vent de folie des populations gagnaient d'insécurité, pendant que l'unité nationale et d'êtres des ordres au Parlement, il s'est trouvé des députés d'extrême droite et d'extrême gauche pour déclamer des éloquentes, dans le méprisable espoir de greffer une crise ministérielle sur les préoccupations démocratiques qui affligent le nation.

ques circonstances, pour l'action énergique et prompt qu'elle commandait. Des fautes ont été commises, il serait puéril de le vouloir nier ; on a trop attendu, on a laissé les meneurs les plus scélérates de la réaction et de la démagogie s'infiltrer dans le mouvement et le détourner de son primitif objet. On a trop compté sur des troupes que le recrutement régional ne destinait pas à leur pénible mission.

Hier, à la Chambre, un député royaliste s'engageait à soutenir demain les vignerons de la Touraine dans le mouvement des Reussillon et de la Nerbonnoise. C'est l'avant, l'aveu formel, des menées qui se trament pour la guerre civile et pour l'anarchie par les mains et par l'argent de la réaction. La République n'a pas peur de ces Catilina au petit pied ; mais elle doit, comme dans les grands jours de sa jeunesse, se défendre, être face à l'ennemi et fonder contre lui.

deux mètres cinquante de large. La Messure de M. Chavanne indique que certains soldats se sont servis de la baïonnette. Des gens veulent autour d'a pierres pour assommer les pauvres chapeliers ardents. Dès la nuit venue, la ville a été occupée militairement et sur tous les points stratégiques. De distance en distance, des cordons de troupes à pied barrent les rues plongées dans la plus complète obscurité. Quelqu'un crie le cri de « Hottel-la » et des soldats, ils attendent que sous-officier s'approche pour le reconnaître et lui faire franchir le barrage ou l'obliger à rebrousser chemin. Des patrouilles circulent partout, la baïonnette au canon.

un instant le sol en mesure d'enfoncer la grande porte de la préfecture donnant sur la place. Ils brisent les deux battants, en jettent un dans la fosse et entrent tranquillement dans la cour. Une brasseur de pain dans un réduit, une poignée de sucre et l'incendie est allumé. Les sapeurs-pompiers se sont à ce spectacle, épouvantés croyant que c'est là une petite manifestation de mauvaise humeur ; mais que le feu ne prendra pas d'extension ; mais bientôt la torche est portée à quatre endroits différents, toujours du côté du quai, et les quatre forces d'incendie sont allongées sur les planches qui y jeta.

lecture, est complètement brûlé. D'autres pièces sont dévorées. Les pompiers se sont rendus maîtres du feu à onze heures et demie du matin. Toute la nuit, la préfecture et les rues avoisinantes ont été gardées militairement par le 15<sup>e</sup> d'infanterie coloniale et le 1<sup>er</sup> de ligne.

Un appel de la municipalité. Les criminels flicés

M. Terrin, Adjoint démissionnaire, a adressé l'appel suivant à la population perpignanaise : « L'incendie de la préfecture est un acte de violence qui s'adresse à la population perpignanaise et à la République elle-même. Les criminels flicés qui ont commis cet acte méritent d'être punis. Je vous prie de vous tenir prêts à tout instant pour la défense de votre ville et de votre République. »

A PERPIGNAN On pille On incendie En l'absence de la troupe

Deux graves incidents se sont produits dans la soirée d'hier. A partir de huit heures, une grande animation régnait en ville. La population est très surexcitée. Une foule évaluée à plusieurs milliers de personnes se tient devant la préfecture et les rues avoisinantes. De nombreux cris : « A bas la police ! A bas Clémenceau ! A bas Picquart ! » se font entendre et sont accueillis par de vifs applaudissements.

Les pompiers sont menacés

Qu'attend-on pour les sauver ? Qu'attend-on pour essayer de préserver les Archives ? C'est que les sapeurs-pompiers ne peuvent pas arriver sur les lieux de sinistre ; ils ont été empêchés d'arriver par les manifestants. Peine inutile ; des groupes de manifestants se portèrent à leur rencontre et les obligèrent à rebrousser chemin.

A MONTPELLIER Coups de feu. — Cavaliers décarognés. — Hurlements de la foule. — Les femmes s'évanouissent.

La journée d'hier a encore été marquée par des troubles graves. De très sérieux incidents d'ordre avaient été prévus. Subitement, à dix heures, trois coups de feu éclatèrent, tirés sur les dragons qui sont rue de la Loge. Une poignée de manifestants se précipita sur la place de la Comédie vers cette rue. Les dragons reculèrent, blessés et cinq sont décarognés. Au milieu de la foule, les chevaux partirent en saut de train. Deux chevaux furent à jamais retrouvés sur la route de Lattes, un est arrêté place de la Comédie. Deux dragons ne purent maintenir leurs montures, sont emportés vers la place de la Comédie et la rue de Jean-de-Baillet. Les manifestants hurlèrent, crièrent, des femmes s'évanouirent.

Les Troubles de Jeudi

A NARBONNE Scènes atroces Le lynchage d'un agent de sûreté Horribles détails

Voici des détails complémentaires sur les scènes atroces dont Narbonne a été le théâtre hier. Trois commissaires de la sûreté générale passèrent vers trois heures sur la promenade des Barques qui longe le quai de la Roubaix lorsqu'ils furent reconnus par quelques personnes. L'un d'eux se moqua de leur tenue et de leur attitude. Un autre, déguisé par quelques passants, lui amena vers la sous-préfecture. Seul, M. Clément resta sur place avec les gens qui l'entouraient.

MORTS ET BLESSÉS

Deux sont mortes : un cultivateur de la Préfecture nommé Roguet qui regardait la scène en spectateur devant la maison Cullard et un homme dont l'identité n'a pu être établie. Le premier a été le ventre traversé par une balle ; le second a reçu dans l'œil une balle qui est restée dans la tête. Il y a eu outre quatre blessés : une jeune fille, Céline Borrel, de passage à Narbonne, avant de partir pour Carax où elle devait entrer en service dans une famille ; M. Dangart, ancien conducteur d'omnibus à l'hôtel de la Dorade ; M. Chavanne, fils de l'ancien président du tribunal de commerce, un de ceux qui s'élevèrent le plus énergiquement pour protéger le commissaire lycéen et un habitant de Narbonne surnommé Sac.

L'effervescence diminue. Un tableau impressionnant

Mais l'effervescence diminue un peu. Le pillage de la mairie a porté à son comble l'exaspération des Narbonnais ; mais ceux-ci ne rient plus ; ils retiennent ceux pour attendre l'heure des obsèques des victimes.

Enfin, on charge !

A dix heures et demie des compagnies du 15<sup>e</sup> d'infanterie arrivèrent pour occuper les postes. L'arrivée des gendarmes à cheval permit enfin aux pompiers de mettre leurs pompes en batterie. Une première charge de gendarmes à cheval, sabre au clair, est organisée en face du cercle militaire. Elle suit le quai de la préfecture, la rue d'Alsace-Lorraine, la place Labrie et la rue de la Loge. Les manifestants sont dispersés sans difficultés et sans accidents.

A l'assaut de la barrière. Nombreux blessés.

Alors, avançant avec compagnie de gendarmes, balloches au canon. Les trois compagnies réglementaires sont affectées. Deux pelotons de la foule, en sautant, se précipitent sur les gendarmes, sont emportés vers la place de la Comédie et la rue de Jean-de-Baillet. Les manifestants hurlèrent, crièrent, des femmes s'évanouirent.

GUERRE CIVILE

Hier, c'était la révolte, aujourd'hui, s'est presqu' la guerre civile. Les événements se succèdent et se précipitent avec une rapidité véritablement foudroyante et qui prouve combien ce mouvement préparé de longue date a été méconnu et négligé dans ses détails. On croirait lire un mensuel révisé, et tout d'un coup n'avait pas vu de barricades en France, et les barricades se sont redressées dans les rues de Narbonne, Montpellier et Béziers, arrosées de sang et illuminées par les flammes de l'incendie. Et le liste des morts s'allonge lugubrement. Mais le fait le plus douloureux des discordes civiles et des luttes fratricides, c'est la révolte d'un régiment qui, appelé pour rétablir l'ordre, est passé avec ses armes et des munitions pillées dans une poudrière, au pari de l'insurrection.

Le 17<sup>e</sup> d'Infanterie, sans Officiers, regagne Béziers

Un régiment qui déserte tout entier sous la conduite de ses caporaux — et qui se déclare prêt à tirer sur les troupes qu'on enverra, qu'on ne peut manquer d'envoyer contre lui, pour le désarmer — ou pour le démolir, car il s'est pillé lui-même sous le loi inexorable de la guerre civile, qu'il vient d'allumer. Nous sommes tout à coup ramenés à des temps et à des choses qu'on croyait ne jamais revoir. Il faut remonter au 22 juillet 1789 pour voir un régiment français passer à l'ennemi avec ses armes et ses munitions — c'était le régent des gardes françaises, qui, le lendemain, alla coopérer à la prise de la Bastille.

On enfonce la porte de la Préfecture

Le grand salon de réception a été entièrement envahi. Vers les quatre heures du matin, le 17<sup>e</sup> d'infanterie a reçu une lettre de la préfecture qui lui demandait de venir occuper la place de la Loge. Le lieutenant qui a ordonné la charge est tué.

70.000 francs de dégâts

Les dégâts causés à la préfecture sont évalués à 70.000 francs. Le grand salon de réception a été entièrement envahi. Vers les quatre heures du matin, le 17<sup>e</sup> d'infanterie a reçu une lettre de la préfecture qui lui demandait de venir occuper la place de la Loge. Le lieutenant qui a ordonné la charge est tué.

LE SAC DES APPARTEMENTS

Bientôt la partie centrale de la préfecture a été soumise à une pression de quelques manifestants qui pénétrèrent sans encombre et jetèrent par les fenêtres des pierres. Plusieurs personnes furent blessées. Les manifestants ont été dispersés sans encombre et sans accidents.

LE SAC DES APPARTEMENTS

Bientôt la partie centrale de la préfecture a été soumise à une pression de quelques manifestants qui pénétrèrent sans encombre et jetèrent par les fenêtres des pierres. Plusieurs personnes furent blessées. Les manifestants ont été dispersés sans encombre et sans accidents.